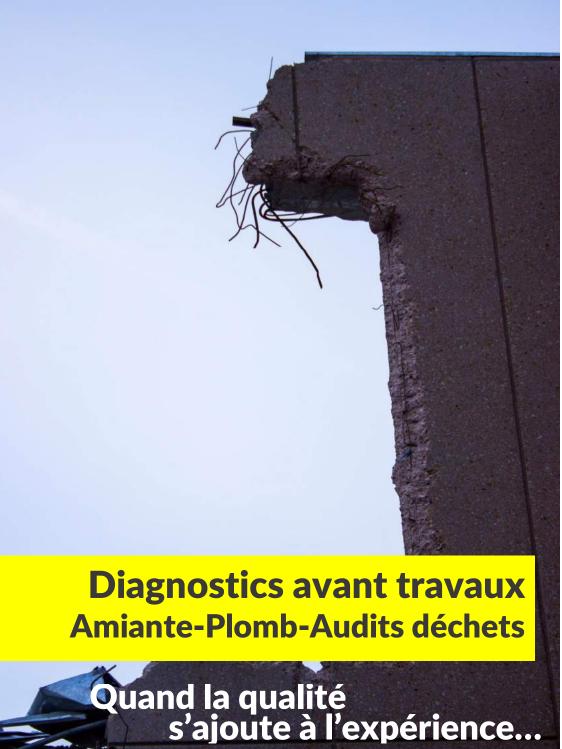


Nous intervenons sur l'ensemble de la France.







1 PREPARATION DE L'INTERVENTION

Notre prestation démarre par l'étude des documents remis et le recollement des informations (plans, rapports existants, etc.). Nous réalisons l'analyse des risques et participons à la rédaction du plan de prévention.



2 REPERAGE AMIANTE AVT TRAVAUX/DEMOLITION

Pour les immeubles dont le PC a été délivré avant le 1/07/1997, le décret du 03/06/2011 impose la réalisation d'un repérage selon 3 listes de matériaux (liste A, B et C) par un opérateur certifié.

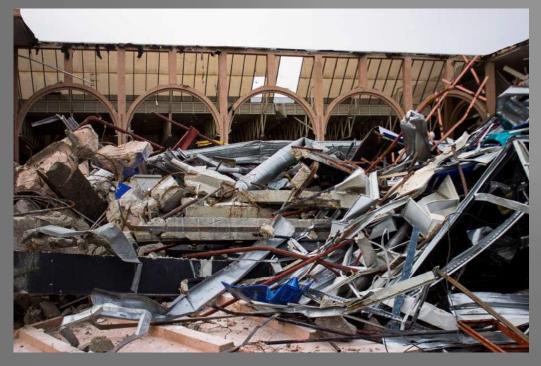


3 DIAGNOSTIC PLOMB

Les Principes Généraux de Prévention (art. L4121-2 du CT) prescrivent les 9 principes à appliquer avant tous travaux, et entre autres : Eviter les Risques, Evaluer les risques, Combattre les risques, Planifier la prévention, etc.



NOS INTERVENTIONS EN 6 ETAPES





4 AUDITS DES DECHETS ISSUS DE LA DEMOLITION

En complément des diagnostics précédents, celui relatif aux déchets issus de la démolition est réalisé préalablement aux démolitions de bâtiments dont la SHOB est supérieure à 1.000 m² ou ayant été concernés par une activité à risques.



5 ANALYSES COFRAC

Les analyses amiante sont réalisées par nos laboratoires accrédités partenaires. Nous avons fait le choix de

Nous avons fait le choix de traiter toutes les analyses (matériaux du bâtiment et enrobés) en META (Microscopie Electronique).



6 GENERATION DES RAPPORTS

La réception des résultats d'analyses et la génération automatique des rapports de diagnostics sont accessibles 24h/24 sur notre serveur extranet sécurisé.

Sur demande, une copie papier peut également être transmise.